

TARENTAISE

LA LÉCHÈRE

Avec le nouveau spa, les thermes entrent dans l'ère du bien-être

Débutée il y a 115 ans, la longue histoire des thermes de La Léchère entame un nouvel opus, avec son nouveau spa de 1 500 m² inauguré vendredi. « Le thermalisme est une activité importante qui contribue au développement local et touristique et fait partie de l'identité savoyarde. Son service médical rendu est prouvé, mais il y a une érosion du tout médical, d'où le développement du ludique, du bien-être, du soin du corps », soulignait Hervé Gaynard, président du Conseil général, justifiant l'aide du plan tourisme départemental (590 000 €).

« C'est un investissement très lourd (5,2 M€), mais il y a derrière toute une économie, des emplois, des clients », renchérisait Dominique Conca, sous-préfète, qui a mobilisé la dotation de développement rurale (une aide de 500 000 €). « Cet investissement prend tout son sens dans le développement économique. Il vise à capter une clientèle régionale, à conforter le tourisme », expliquait Gabriel Martinot, directeur général de la société des eaux thermales (créée en 1987, deux ans après le rachat des Thermes par l'intercommunalité).

Si la déviation de la RN 90 puis l'impact des Jeux olympiques ont apporté de multiples améliorations, l'intercommunalité a toujours montré son attachement à l'activité. Plus encore suite à la catastrophe sanitaire de 1998 (une année sans activité, 200 emplois menacés). « Avec le forage à 200 mètres de profondeur, la collectivité a résolu le problème, avant de

s'adapter aux mutations de l'activité, avec les contrats thermaux soutenus par l'État et le département pour la diversification : ce nouveau spa, qui correspond plus aux attentes », reconnaissait André Pointet, président de la CCVA, annonçant le projet 2013 (un espace muséographique et scénographique sur le thermal, en rive droite). « Avec son savoir-faire thérapeutique, La Léchère est un fleuron du thermalisme alpin. Il faut que cette belle aventure se poursuive au troisième millénaire », appuyait le maire, Jean-François Rochemaix.

Jean-François CASANOVA



Jean-François Rochemaix, Gabriel Martinot et André Pointet (de droite à gauche) ont fait visiter l'espace aqua-ludique de quatre bassins, l'espace bien-être avec douches relaxantes, deux hammams, deux saunas, six cabines argiles, une cabine douche aux jets, quatre cabines massage et esthétique, un jacuzzi extérieur et un solarium.

Une économie annuelle de 70 000 litres de fioul grâce à la géothermie

La station thermale, présente des caractéristiques géologiques lui permettant d'être le point de résurgence de courants d'eau chaude. Depuis des années, ces caractéristiques thermiques et chimiques sont principalement utilisées pour des soins. Cette eau thermale est puisée à 200 m de profondeur à une température naturelle de 61 °C. Refroidie naturellement, elle est la base des soins proposés au Spa et thermes Radiana.

La Communauté de communes a donc réfléchi à la meilleure façon d'utiliser cette eau naturellement chaude, en complément des soins thermaux : le projet de géothermie voit le jour. Le principe est simple : utiliser la ressource d'eau thermale pour chauffer l'établissement thermal dans un

premier temps, et tous les établissements publics aux alentours (comme en Islande). Le mélange de sources d'eau chaude et froide permet de chauffer l'hiver et de refroidir l'été. La géothermie permet également de restituer au milieu naturel (dans l'Isère) une eau en température conforme aux écosystèmes. « La valorisation du gisement géothermique (équivalent à un million de kWh par an) permet d'alimenter le chauffage de 8 000 m² (pour le Radiana et les thermes), sans oublier l'eau chaude sanitaire et la climatisation. Nous avons ainsi allégé l'impact sur la nature avec une économie annuelle estimée à 70 000 litres de fioul, évitant un rejet de 360 tonnes de CO₂ par an », soulignait André Pointet, président de la CCVA. □



À l'occasion de l'inauguration, une plaque mentionnant le recours à la valorisation par la géothermie a été dévoilée. Un programme global de près de 900 000 € (avec une aide de 100 000 € du département et de 322 000 € du Fonds européen de développement régional) salué par la sous-préfète, Dominique Conca : « vous êtes des précurseurs en Rhône-Alpes ».